

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Points-clés du Conseil spécialisé pour la filière céréalière du 18 février 2016

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 18 février 2016 sous la présidence de Rémi Haquin. La campagne commerciale 2015/16 reste difficile pour le blé français. Les perspectives d'exportation ne sont pas suffisantes au regard du disponible et les difficultés rencontrées par les opérateurs en Égypte n'arrangent pas la situation. Le disponible s'alourdit laissant augurer un stock de report de 6 millions de tonnes en fin de campagne. Côté maïs, les perspectives d'utilisation par les fabricants d'aliments du bétail français sont revues à la baisse de 100 000 tonnes en raison de l'influenza aviaire. Toutefois, les perspectives de ventes de maïs sur l'Union européenne s'avèrent plus dynamiques que prévu, notamment en Espagne.

### Nouvelles prévisions pour la campagne commerciale 2015/16

Le Conseil spécialisé pour la filière céréalière a validé les nouveaux bilans prévisionnels de FranceAgriMer pour la campagne commerciale 2015/16.

#### **Blé tendre : le disponible s'alourdit encore en raison des difficultés à exporter en Égypte**

Dans un contexte de récolte historique de blé tendre proche de 41 millions de tonnes (Mt) en France, FranceAgriMer révisé de nouveau à la baisse ses prévisions de ventes vers les pays tiers à 11 millions de tonnes, soit 300 000 tonnes de moins que les prévisions du mois dernier. Principale raison : l'impossibilité d'exporter en Égypte au cours des dernières semaines du fait d'un désaccord interne à l'administration égyptienne sur le seuil d'ergot admissible, qui s'est soldé par plusieurs appels d'offres restés infructueux. Les pays du Maghreb et notamment l'Algérie constituent notre principale destination cette année hors Union européenne. A noter le chargement de quelques bateaux en ce début d'année vers l'Indonésie et la Thaïlande qui ne compensent pas, pour l'heure, le blocage du débouché égyptien.

S'agissant des ventes vers l'Union européenne, elles sont légèrement revues à la hausse à près de 7,1 Mt, avec des livraisons plus dynamiques que prévu vers l'Espagne, en partie compensées par une baisse des perspectives sur l'Italie qui fait jouer la concurrence des origines mer Noire.

#### **Maïs : baisse des prévisions d'utilisations par les fabricants d'aliments du bétail français en raison de l'influenza aviaire mais des ventes vers l'Espagne plus dynamiques que prévu**

Les prévisions d'utilisation de maïs par les fabricants d'aliments du bétail français sont révisées à la baisse de 100 000 tonnes à 2,8 Mt, en raison de l'influenza aviaire qui touche les élevages de palmipèdes dans le Sud-Ouest et des vides sanitaires mis en place pour éradiquer le virus. Néanmoins, le disponible au-delà du stock de report moyen des cinq dernières années, est revu à la baisse par rapport au mois dernier, grâce à la revalorisation des ventes vers l'Union européenne de 75 000 tonnes à plus de 5,3 Mt. Les ventes de maïs s'avèrent en effet plus dynamiques que prévu à destination de l'Espagne.

#### **Orges : forte revalorisation des prévisions d'exportation vers les pays tiers**

Les prévisions d'exportation d'orges vers les pays tiers sont révisées à la hausse de 500 000 tonnes par rapport au mois dernier à 3,9 Mt, au vu des exportations déjà réalisées à ce jour (3,2 Mt). Les orges fourragères françaises trouvent preneur en Arabie saoudite et en Jordanie, tandis que la Chine est aux achats pour les orges brassicoles. Ce dynamisme à l'export compense très largement les moindres perspectives de ventes vers l'Union européenne (2,8 Mt soit 0,1 Mt de moins que le mois dernier, à destination des Pays-Bas notamment). Le disponible s'amenuise par rapport au mois dernier.

#### **Blé dur : prévisions d'exportation revues à la baisse face à la concurrence internationale**

Les perspectives d'utilisation par la semoulerie française sont révisées à la hausse à 460 000 tonnes, au même niveau que l'an dernier. *A contrario*, les prévisions d'exportation sont révisées à la baisse à 700 000 tonnes (- 50 000 tonnes par rapport au mois dernier) vers l'Union européenne et 450 000 tonnes (- 50 000 tonnes) vers les pays tiers, en raison de l'abondance de blés durs concurrents et très compétitifs, en provenance du Canada principalement mais aussi du Kazakhstan et de Russie. Le Mexique devrait aussi se positionner sur le marché mondial à partir de mai prochain.

Le bilan français du blé dur reste toutefois tendu avec une perspective de stock de report très faible en fin de campagne.

### **Première veille concurrentielle sur le blé tendre pour mesurer les atouts et les faiblesses de la France face à ses compétiteurs**

Analyser le contexte concurrentiel international et comprendre les forces et faiblesses de la France à l'export, tel est l'objet du travail de veille concurrentielle réalisé pour la première fois par FranceAgriMer pour la filière blé tendre. Cette première étude donne une photographie de la compétitivité de la filière française sur le marché mondial en 2013/2014. Les prochaines années de veille permettront de mesurer les évolutions et d'identifier les leviers d'action à mobiliser, au niveau public ou privé, pour orienter favorablement la trajectoire française, dans un contexte de marché mondialisé, de plus en plus concurrentiel et volatil.

La démarche suivie pour réaliser cette évaluation comparative de la compétitivité repose sur une approche globale et méthodique avec l'examen des facteurs de compétitivité des principaux pays concurrents de la France sur le marché mondial.

FranceAgriMer, qui a commandité cette étude auprès du cabinet Agrex Consulting, a choisi en concertation avec le comité de pilotage d'analyser 60 indicateurs regroupés autour de six axes, représentant chacun un des aspects de la compétitivité : potentiel de production, facteurs agroclimatiques, conquêtes de marchés, portefeuille des marchés, organisation des filières et macro-économie.

L'importance relative de ces axes est illustrée par un nombre de points, les pays obtenant au final une note sur 1 000. Le classement final présente une synthèse intéressante mais ne doit pas être considéré indépendamment des classements sur chacun des 6 axes. Le pays le plus compétitif peut être celui qui obtient la meilleure note globale, ou celui qui obtient les notes les plus homogènes, sans faiblesse majeure.

Dans cette veille, 12 pays ont été retenus pour l'analyse : Allemagne, Royaume-Uni, Bulgarie, Roumanie et France pour l'Union européenne, Canada, États-Unis, Argentine, Ukraine, Russie, Kazakhstan et Australie pour les pays tiers.

Qui est sur la première marche du podium ? Quels sont les écarts entre les différents concurrents ? Comment la France se positionne-t-elle ?

Les résultats de cette première année de veille placent les États-Unis en tête devant le Canada, l'Australie puis l'Allemagne. La France n'arrive qu'en cinquième position.

La France bénéficie toutefois des meilleurs atouts sur le plan agro-climatique, avec des précipitations régulières et en quantité suffisante, un risque de gel moyen à faible, une faible variabilité des rendements et une stabilité des surfaces. Elle bénéficie aussi d'un potentiel de consommation important et de débouchés variés (alimentation humaine et animale, amidonnerie, éthanol). À l'inverse la France a pâti en 2013/14 de coûts élevés pour les intrants, de prix à l'exportation élevés et de faibles surfaces de production par exploitation, comparativement à ses principaux concurrents internationaux.

Sur la première marche du podium, les États-Unis, premier exportateur mondial de blé tendre, a bénéficié d'une réglementation et de facteurs macro-économiques favorables. Ce pays voit toutefois sa surface de blé tendre diminuer depuis 10 ans. Il souffre aussi de facteurs climatiques peu favorables et d'une faible diversité des débouchés sur son marché domestique.

À la seconde place, le Canada, 3<sup>ème</sup> exportateur mondial en 2013/14, est reconnu pour la qualité de son blé, avec une clientèle diversifiée. Il pâtit toutefois d'un climat défavorable, d'un faible soutien à la production et d'un cheptel en diminution ce qui réduit le débouché de l'alimentation animale sur son marché domestique. Classée troisième en termes de compétitivité à l'export, l'Australie bénéficie d'un climat favorable à la culture du blé et d'un potentiel de production important. Ce pays pâtit toutefois d'un faible potentiel de consommation intérieure et reste dépendant des prix à l'exportation.

Les membres du Conseil spécialisé céréalière ont demandé à FranceAgriMer de croiser les résultats de cette veille internationale avec le plan d'actions stratégiques de la filière, afin d'identifier les leviers sur lesquels il est possible d'agir pour améliorer les performances françaises en matière d'export.

*Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 18 février 2016 sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>*

---

**Contacts presse :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet      Tél. : 01 73 30 22 54  
Laurence Gibert-Mesnil      Tél. : 01 73 30 34 05

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)  
[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)